

La formation est facturée et payable avant le début du stage. La facture portant la mention acquittée est adressée en même temps que la convention de formation, suite à votre inscription.

TVA non applicable, article 261-4-4-a du CGI

Notre prestation comprend :

- 1 journée soit 7 heures en face à face pédagogique
- Un support de formation
- Ressources bibliographiques et documentaires en format numérique
- Le déjeuner et collations
- L'action fera l'objet d'une évaluation en fin de journée
- Chaque participant recevra une attestation de stage

Cabinet Bignoneau
Tel: 09 7579 09 86

91 avenue d'Italie
Port : 06 07 95 64 67
www.bignoneau.com

75013 Paris
formation@bignoneau.com

SARL au capital de 1 000 € - RCS Nanterre SIRET 752 862 508 00021 APE 8559A
[Organisme de formation 11922013392 auprès du Préfet de la Région Ile-de-France](#)

« Ensemble, développons les qualités, savoir-faire et compétences de vos collaborateurs ! »



« Le Centre de Remise en Forme : Maintenance, Hygiène et Sécurité »



[Organisme de formation n° 11922013392 déclaré auprès du Préfet de la Région Ile-de-France](#)

Programme proposé :



- Rappels réglementaires
- Règlementation des ERP-type X
 - ◆ Définition
- Le risque légionelle
- La tenue des registres
- Les bonnes pratiques hygiéniques
 - ◆ plan de nettoyage
 - ◆ Périodicité du contrôle et de l'entretien des installations
 - ◆ Cahier des charges
 - ◆ Liste des opérations
 - ◆ Matériel à mettre en œuvre
- Actions préventives
 - (définition d'un plan action et traçabilité de son application)
 - ◆ Information et formation des employés
 - ◆ Mise en place d'une organisation adaptée
 - ◆ les différents contrôles
 - ◆ Le rendre-compte
 - ◆ Mise à jour annuelle
 - ◆ Importance du Document Unique

Vous souhaitez assurer une offre et des prestations de qualité auprès de vos usagers ?

Organisme de formation spécialisé depuis 1991, nous vous proposons une action de formation autour des thématiques qui vous concernent au quotidien.

« **Le Centre de Remise en Forme : Règles de Sécurité et Principes d'Hygiène** »

La responsabilité des exploitants de salles sportives vous engage à mettre en place **une traçabilité** de plus en plus exigeante des opérations de **maintenance et d'entretien**.

Pour y répondre efficacement, cette session permet de **rappeler la réglementation en vigueur**, de poser les enjeux en termes d'entretien et **d'anticiper les problèmes liés à l'exploitation des salles sportives**.

Ce stage s'adresse principalement aux **propriétaires et responsables d'exploitation, aux éducateurs sportifs et aux personnels chargés de maintenance et d'entretien**.

[Vous pouvez profiter de l'occasion pour poser vos questions et partager des retours d'expérience.](#)

L'encadrement et l'animation de la journée seront assurés par Monique Bignoneau.

En espérant vous compter parmi les participants à ce stage, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Au plaisir de nous rencontrer !